

# Pays basque : un support d'antenne 5G de 33 mètres s'invite à deux pas de leur maison

[A La Une Pyrénées Atlantiques Saint-Jean-De-Luz](#)



Le relais antenne de 33 mètres doit s'inviter sur ce pont autoroutier qui enjambe l'A63 via la route d'Olhette, sur la commune de Ciboure. Il se substituera, à termes, au pylône existant, bien moins imposant.

© Crédit photo : Vincent Dewitte

Par Vincent Dewitte

Publié le 01/05/2020

Mis à jour le 02/05/2020

**La scène se passe sur le pont autoroutier de la route d'Olhette, à Ciboure. L'avis du permis de construire a été déposé le 26 avril, sur une zone de chantier inaccessible. Un couple de riverains lance l'alerte**

Martine et Michel sont en colère et surtout très inquiets. Ce dimanche 26 avril, alors qu'ils effectuent leur balade quotidienne d'une heure, **ultime liberté du confinement**, ces riverains du pont autoroutier de la route d'Olhette, à Ciboure, aperçoivent deux silhouettes sortir d'une fourgonnette immatriculée dans les Landes.

Les deux hommes pénètrent sur le chantier de l'ouvrage en travaux, et déposent un panneau. Étonnés, Martine et Michel s'approchent et découvrent un avis de permis de construire.

## Au profit de Free mobile

L'opération portée par Vinci Autoroutes au profit de l'opérateur **Free mobile**, validée par mairie et préfecture, renvoie à la construction d'un "support d'antennes multi-opérateurs" de pas moins de 33 mètres, sans plus de précision...

La nouvelle résonne chez eux comme un coup de massue. L'arrivée non désirée de ce nouveau voisin de fer dans ce paysage déjà plombé par les **nuisances de l'A63** dépréciera à l'évidence la valeur des biens de tous les riverains, notent-ils.

Certes, il en existe déjà une. Mais le nouveau pylône s'annonce bien plus élevé, et surtout il sera **calibré pour pouvoir accueillir la 5G**, une technologie d'avenir qui fait craindre à certains des risques sanitaires et environnementaux.

## Peur des ondes électromagnétiques

"Ce qui nous a choqués c'est ce permis déposé en catimini, un dimanche, dans une **zone inaccessible au public**. Mais maintenant, ce qui nous inquiète, ce sont surtout les irradiations de la 5 G", expliquent les deux riverains.

Contrairement à certains, le couple de Cibouriens ne verse pas **dans la théorie complotiste d'une 5G** prétendument associée à l'épidémie mondiale du Covid, hypothèse délirante contredite, malheureusement, par la présence du virus et de morts sur de nombreuses zones sans 5G, dont les territoires d'Outre-Mer.

Bien que **l'Agence nationale des fréquences** et les patrons des géants des télécom assurent que cette technologie ne dépasse pas les seuils d'exposition autorisés, le couple se réfère davantage à l'avis de ceux qui alertent sur **les dangers potentiels de la 5 G**.

Ils citent notamment **Annie Sasco**, auteure d'une conférence sur le sujet à l'invitation d'un collectif anti-linky, en novembre dernier à Anglet.

*"Ce que l'on a compris c'est qu'il n'y avait aucune expérimentation qui avait été faite au sujet des ondes électromagnétiques provoquées par ces débits très fortement augmentés. Mais ce qui est sûr c'est que le rayonnement sera beaucoup plus fort qu'avec la 4G."*

## Premier logement à moins de 100 mètres

La nouvelle les heurte d'autant plus que "les premières maisons se situent à moins de 100 mètres de la future antenne", marquent-ils.

"La plus proche est à **exactement 87 mètres !** Pourquoi ne pas la construire sur une zone plus éloignée des habitations, par exemple au niveau du péage d'Urrugne/Socoa ? Personne ne prend en compte les risques d'une telle exposition ?", appuient-ils en expliquant avoir déjà rédigé un courrier à l'intention des voisins et commencé à alerter plusieurs personnalités associatives et politiques locales, pour tenter d'organiser la riposte.



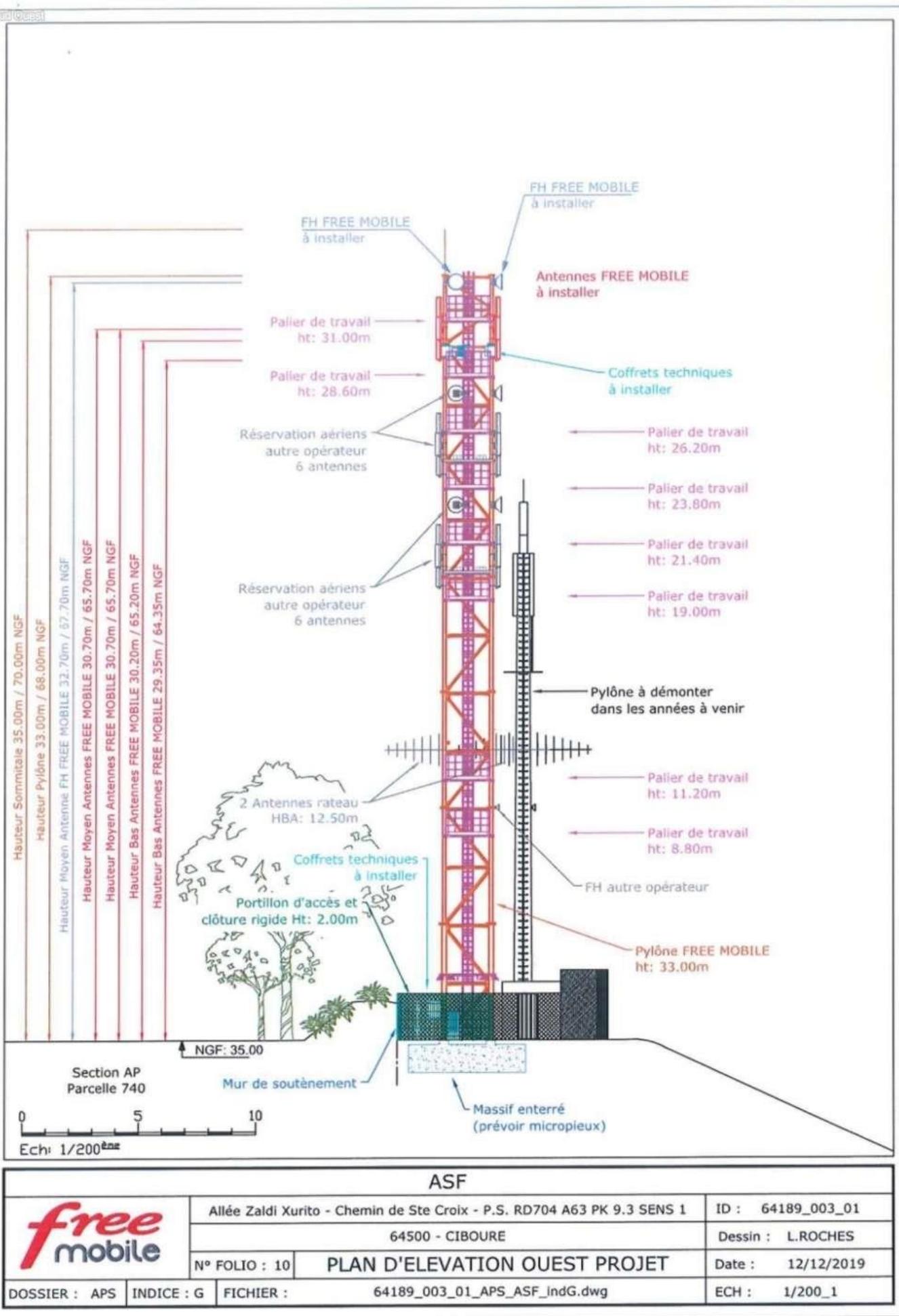
L'environnement immédiat du pont et donc du futur relais téléphonique. © Crédit photo : Vincent Dewitte

Informée par le militant associatif **Guy Aubertin**, lui-même appelé à l'aide par le couple pour l'aider dans cette croisade anti-ondes radiophoniques, **Dominique Duguet** s'y est toute de suite intéressée. La conseillère municipale d'opposition et candidate de la liste Ensemble pour Ciboure, qui "préférerait un développement de la fibre plutôt que cette 5G", a pu dès ce jeudi 30 avril **récupérer le dossier en mairie**. Lequel répond à plusieurs interrogations des riverains.

## 4G, 5G ou les deux ?

Premier apprentissage, le projet a été **lancé avant le début du confinement**. Les dates figurant sur le dossier l'attestent. Janvier 2020 pour les plans présentés par Free mobile, 5 février pour le dépôt de la déclaration préalable, 26 février pour l'enregistrement en mairie.

Sa validation définitive, le 26 mars, a-t-elle été accélérée grâce aux directives gouvernementales prises pour assouplir les règles de développement de ces antennes, pour **améliorer la couverture du réseau et réduire fracture numérique** ? Cela semble peu probable. Voir impossible si l'on considère qu'il s'agit de 5G, les textes de ce décret provisoire ne renvoyant qu'aux réseaux 2, 3 et 4 G.



Plans de la future antenne, tels que détaillés dans la déclaration préalable de Vinci Autoroutes. © Crédit photo : DR

Les

La lecture des documents que les voisins n'avaient pas encore pu consulter sème néanmoins le doute sur la nature des équipements futurs.

Alors que la déclaration préalable de Vinci fait état d'un nécessaire développement de la 4G et de la 5G" sur Ciboure et le secteur autoroutier, le permis de construire accordé par la mairie ne pointe que "le développement de la 3G et la 4G", pour **Free mobile**, en retard sur la concurrence pour la couverture des zones rurales.

Un premier pas, avant le déploiement généralisé de la 5G promis dans les mois à venir, via cette même antenne...

## Le relais existant remplacé

Autre information importante pour les voisins, cette nouvelle antenne, ou "**site radiophonique ASF**" tel que décrit dans la déclaration préalable effectuée le 5 février par Vinci, ne s'ajoutera pas au relais existant, mais elle le remplacera.

Suivant le permis de construire consulté par Dominique Duguet, ce relais serait construit en deux mois environ, **à partir de septembre 2020**. Suivraient trois semaines de travaux par opérateur raccordé, à savoir Orange, SFR, Bouygues et bien sûr Free mobile. Le pylône actuel doit, selon ces plans, être déposé en suivant.

**Une inconnue** apparaît toutefois sur la date de cette opération. Alors que la déclaration préalable fixait cette échéance au 31 décembre 2020, la mention rapportée sur le permis de construire est beaucoup plus vague. Il est question de "**démontage dans les années à venir**", au fur et à mesure que les autres antennes existantes pourront être migrées sur le nouveau support". Pour la 4G et la 5G ?

## Une pétition en préparation

Quoi qu'il en soit, le couple déjà très embêté par les travaux à rallonge du pont autoroutier, qui imposent à tous un sacré détour, entend se mobiliser et mobiliser largement pour **lutter contre ce projet d'antenne relais**.

Faute de pouvoir se regrouper physiquement, la mise en ligne d'une pétition pour demander a minima le déplacement de cette antenne téléphonique vers une zone moins habitée est déjà imaginée.